

CHAPITRE ② PAYSANS ET SEIGNEURS



TRAME DE L'ANNEE : NOTION DE POUVOIR – RELATION AUX AUTRES

II - L'OCCIDENT FÉODAL, XIe - XVe siècle (environ 40% du temps consacré à l'histoire)

L'OCCIDENT MEDIEVAL 12/13H pour 4 thèmes sans les contrôles.

Approche thématique et non chronologique – 1 thème = 3 heures. Pour ces 4 thèmes il faut trouver des liens car pas de chronologie linéaire. L'ordre des thèmes n'est pas obligatoire sauf le thème 4 doit être plutôt traité en dernier.

Thème 1 - PAYSANS ET SEIGNEURS (3 heures)

CONNNAISSANCES

La seigneurie est le cadre de l'étude des conditions de vie et de travail des communautés paysannes et de l'aristocratie foncière ainsi que de leurs relations.

DÉMARCHES

La France est le cadre privilégié de l'étude, située au moment où le village médiéval se met en place.

L'étude est conduite à partir :

- **d'images** tirées d'oeuvres d'art, d'hommes et de femmes dans les travaux paysans ;
- **de l'exemple d'une seigneurie réelle** (et non de son schéma virtuel) avec le château fort, un village et son organisation ;
- **d'images ou des récits médiévaux au choix** témoignant du mode de vie des hommes et des femmes de l'aristocratie.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La naissance du village médiéval : Xe – XIe siècle
- d'une seigneurie

Décrire quelques aspects

- d'un village médiéval,
- du travail paysan au Moyen Âge,
- du mode de vie noble.

Comment les paysans et les seigneurs vivent-ils au Moyen Âge (XIe-XVe siècle) ?

1. Les paysans et les seigneurs vivent dans des seigneuries.

■ Etude de cas : la seigneurie de Wismes pages 30-31

La plupart des terres appartiennent à des seigneurs, laïcs ou religieux, qui les font cultiver par les paysans. On distingue les **serfs**, qui ne sont pas libres et sont attachés à la terre, et les **vilains**, qui peuvent quitter la seigneurie à tout moment.

Chaque **seigneurie** est composée de la **réserve** que le seigneur garde pour lui, ainsi que de **tenures**, lots de terre qu'il laisse aux paysans en échange de redevances et de corvées. Les paysans sont aussi soumis au droit de ban et à la justice du seigneur.

2. Les paysans se regroupent dans des villages.

■ Etude de cas : le travail des paysans pages 32-33

À partir des Xe et XIe siècles, les paysans recherchent la protection d'un seigneur et s'installent souvent près d'un château. Leurs travaux suivent le cycle des saisons et sont consacrés à la culture des céréales, à l'élevage et à la viticulture.

Devenus plus nombreux, les paysans défrichent des forêts ou assèchent des marais. L'évolution des techniques leur permet aussi d'augmenter les rendements. Certains villageois obtiennent alors de leur seigneur des limitations de taxes. **Mais leur vie reste dure et les caprices du climat provoquent souvent des famines.**

3. Les seigneurs vivent « noblement » dans leurs châteaux.

■ Etude de cas : chevaliers et seigneurs pages 34-35

Les seigneurs font construire des châteaux de plus en plus élaborés, d'abord en bois, puis en pierre qu'ils installent souvent sur des hauteurs, plus faciles à défendre. Ils se distinguent du reste de la société par leur richesse, qu'ils montrent lors des banquets, et par leurs vêtements en tissus précieux. La chasse, les tournois et la guerre sont leurs principales activités.

Dès le XII^e siècle, les seigneurs laïcs se retrouvent dans l'idéal de la **chevalerie**, dont les membres sont **adoubés** après leur apprentissage du métier des armes. Dans les **cours aristocratiques**, les romans de chevalerie diffusent le modèle du chevalier chrétien.

4. HISTOIRE des ARTS.

Répondre dans le cahier aux questions page 41.



Assolement triennal - Jachère - Seigneurie - Adoubement
- Aristocratie - Corvée - Droit de ban - Réserve - Tenures
- Chanson de geste

Araire : instrument en bois hérité de l'Antiquité qui retourne superficiellement la terre.

Assolement triennal : sur une période de 3 ans, alternance des types de cultures sur une même parcelle.

Charrue : instrument muni de roues qui laboure la terre en la retournant en profondeur.

Jachère : terre laissée au repos pour qu'elle retrouve de la fertilité.

Rendement : quantité récoltée pour une surface donnée.

Seigneurie : vaste domaine agricole appartenant à un seigneur sur lequel il exerce son pouvoir.

Adoubement : cérémonie au cours de laquelle le jeune noble reçoit ses armes des mains d'un seigneur et devient chevalier.

Aristocratie : groupe dominant dans la société, qui détient le pouvoir et des privilèges.

Ordre : division de la société française d'Ancien Régime. Il y a trois ordres : la noblesse (ou aristocratie), le clergé et le tiers-état (ou peuple).

Corvée : travail obligatoire et non payé.

Droit de ban : pouvoir de commander, de juger et de punir.

Réserve : terres cultivées par les paysans pour le seigneur.

Tenures : lots de terre confiés aux paysans par le seigneur en échange d'un loyer.

Chanson de geste : chanson qui raconte les exploits des chevaliers.

Communaux : terres collectives réservées à la pâture des bêtes du village.

Paroisse : territoire sous l'autorité religieuse d'un prêtre.

Tournoi : jeu guerrier dans lequel s'affrontent des chevaliers.

La **Tapiserie de Bayeux**, aussi connue sous le nom de **Tapiserie de la reine Mathilde**, et plus anciennement « Telle du Conquest » (pour « toile de la Conquête ») se présente techniquement sous la forme d'une broderie. Elle semble avoir été commandée par [Odon de Bayeux](#), le demi-frère de [Guillaume le Conquérant](#) et décrit les faits relatifs à la [conquête normande de l'Angleterre](#) en [1066](#). Elle détaille les événements clés de cette conquête, notamment la [bataille de Hastings](#). Toutefois, près de la moitié des images relatent des faits antérieurs à l'invasion elle-même. Bien que très favorable à Guillaume le Conquérant au point d'être considérée parfois comme une œuvre de propagande, elle a une valeur documentaire inestimable pour la connaissance du [XI^e siècle](#) normand et anglais. Elle renseigne sur les vêtements, les châteaux, les navires et les conditions de vie de cette époque. À ce titre elle constitue un des rares exemples de l'[art roman](#) profane. La tapisserie est inscrite depuis [2007](#) au registre [Mémoire du monde](#) par l'[UNESCO](#).

La Tapiserie de [Bayeux](#) n'est pas, à proprement parler, une [tapisserie](#) ; en effet, elle relève de la [broderie](#), de huit teintes naturelles de laines sur des pièces de lin bis. Elle a été confectionnée entre [1066](#) et [1082](#), peut-être en Angleterre, pour être exposée à la [cathédrale de Bayeux](#) pour une population souvent analphabète. Elle est divisée en une série de panneaux, d'une longueur totale de soixante-dix [mètres](#) pour une hauteur de cinquante centimètres. Chaque scène est assortie d'un commentaire en latin. Il faut aussi remarquer que la broderie est amputée. Sa fin est perdue mais elle devait se terminer, d'après tous les historiens, par le couronnement de Guillaume. Six cent vingt-six personnages, deux cent deux chevaux et mules, cinq cent cinq animaux de toutes sortes, trente-sept édifices, quarante-neuf arbres sont recensés. Au total, mille cinq cent quinze sujets variés fournissent une mine de renseignements sur le XI^e siècle.